

La fiscalité communale

PRÉAMBULE

La fiscalité constitue un champ d'investigation qui impacte le territoire de multiples manières. Or, très prochainement, la Wallonie bénéficiera de nouvelles compétences en la matière. Nous abordons ici la question du financement des communes.

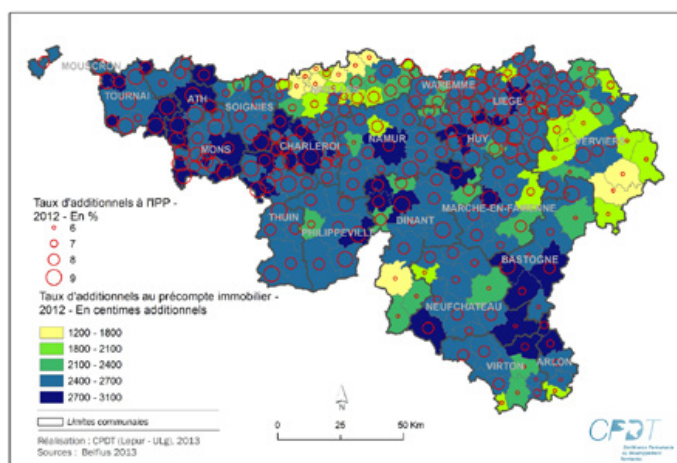
LES SOURCES DE FINANCEMENT DES COMMUNES...

	Recettes communales ordinaires*		Fonds des communes		Additionnels au précompte immo.		Additionnels à l'IPP	
	Totales 2012 en M d' €	En € / ménage	En % des recettes	En € / ménage	En % des recettes	En € / ménage	En % des recettes	En € / ménage
Brabant wallon	477	3.127	11	137	23	708	24	758
Hainaut	1.966	3.455	24	360	15	512	15	525
Liège	1.619	3.406	22	325	17	592	16	544
Luxembourg	442	4.009	22	359	15	605	10	384
Namur	601	3.019	20	251	19	559	20	616
Wallonie	5.105	3.389	22	310	17	570	16	556

Le financement des communes à l'échelle des provinces (Belfius 2013) * Hors enseignement

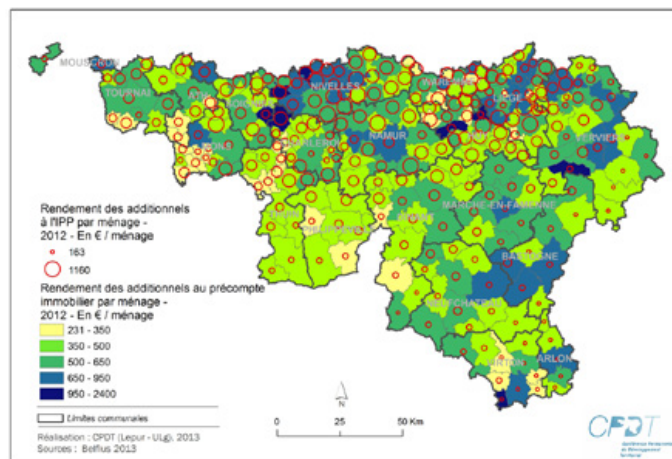
Le financement des communes de Wallonie s'appuie sur différentes sources de recettes, dont la fiscalité constitue la plus importante. En 2011, elle représentait près de 48% des recettes globales des communes wallonnes (Belfius, 2012), mais ce chiffre doit être décomposé : seuls 11 % de ces recettes proviennent de taxes prélevées directement par la commune, tandis que les 37 % restants résultent d'une fiscalité additionnelle, proportionnelle au rendement d'un autre impôt, fédéral ou régional. En l'occurrence, il s'agit :

- du précompte immobilier, un impôt régional,
- de l'impôt des personnes physiques, un impôt fédéral,
- de la taxe de circulation, un autre impôt régional.

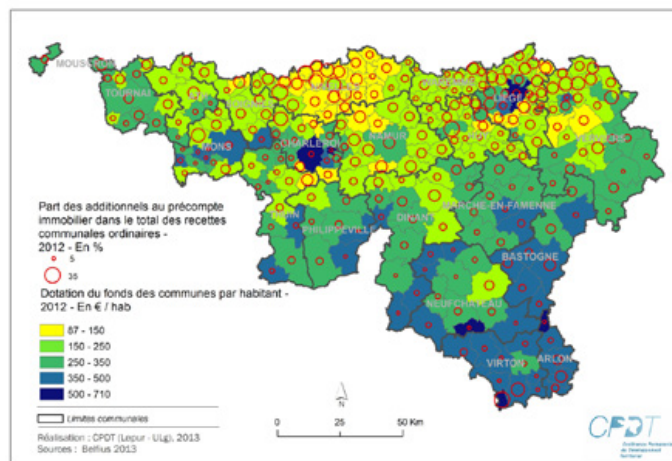


Taux d'additionnels au précompte immobilier et à l'IPP

Les recettes des communes wallonnes ne sont pas que fiscales : en 2011 toujours, 30% provenaient de sources diverses (subsidés, recettes de dette, recettes de prestations et fonds, à l'exception du Fonds des communes), et 22% résultaient du Fonds des communes (Belfius, 2012).



Comparaison du rendement par ménage des additionnels au précompte immobilier et des additionnels à l'IPP



Comparaison de la dotation du fonds de communes et de la part des additionnels au précompte immobilier dans les recettes communales ordinaires totales